

29 juin 2004

04.352

**Question Christian Mermet****La loi sur l'encouragement des activités culturelles est-elle en train de devenir l'Arlésienne de notre canton?**

Depuis plusieurs années, un groupe de travail "politique et collaboration culturelles" planche sur un projet de nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles.

Le projet issu de ce long travail a été présenté à l'ensemble des intervenants de la culture de notre canton le 26 avril 2003 lors d'un forum intitulé: "Les nouveaux principes-directeurs de la politique culturelle de l'Etat de Neuchâtel". Les fruits de ce forum ont été analysés par ce même groupe de travail puis transmis à la commission consultative de la culture.

Aujourd'hui, ces mêmes intervenants culturels, qui avaient accueilli très favorablement le projet législatif, avec toutefois d'importantes réserves au sujet du concept d'événement culturel majeur, sont dans l'attente de l'aboutissement de leur travail.

Le soleil de l'été revient, mais nous ne sommes pas pour autant sur les rives du Rhône et si le Conseil d'Etat pouvait rompre l'insoutenable mystère qui enveloppe l'absence de cette proposition de loi au Grand Conseil, les amateurs de Daudet lui en seraient reconnaissants.

*Cosignataires:* C. Renevey, O. Duvoisin et M. Desaulles-Bovay.